



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 décembre 2009

Le 8 décembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 2 décembre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de pouvoir : 3 (jusqu'à la délibération n° 2009-140)
4 (à partir de la délibération n° 2009-141)

Mme Corine MEYER est nommée secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO (jusqu'à la délibération n° 159) – Mme Marie MARCHELLO (représentant M. Raymond CIRIO à partir de la délibération n° 160) – M. Yvon AIGUIER (représentant M. Alain NICOLOSO) – Mme Marie-Hélène PONSART – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2009-140) – M. Christian FERRUS (représentant M. Philippe SEZANNE).

Commune de Cervières : M. Marc FAURE-BRAC (à partir de la délibération n° 2009-138)

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – M. Edmond CADET (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n° 2009-140) – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX

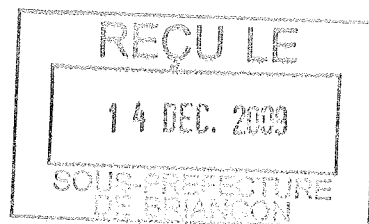
Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – Mme Catherine CHAUVIN (représentant M. Philippe STOCKLI) – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR : M. Thierry DUCURTIL à M. Henry RAOUX
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET
M. Christian BREMOND à Brigitte BOREL
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n° 2009-141)



Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-160 DU 8 DECEMBRE 2009

Rapporteur : *Monsieur le Président*

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Personnel –modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

Vu le décret n° 87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 2002 -870 du 3 mai 2002 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu les décrets portant statut particulier du cadre d'emplois des agents des catégories A, B et C,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 24 novembre 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à la majorité (5 contre : M. X CRET, Mme N. MATHONNET, M. H RAOUX, M. T. DUCURTIL, Mme C. CHAUVIN et 2 absents : Mme C. VALDENNAIRE, M. C. FERRUS),

DÉLIBÈRE

■ Approuve la modification du tableau des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais au 8 décembre 2009, arrêtée comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

1 création de poste : Attaché territorial

REÇU LE

14 DEC. 2009

SOUSSIGNATURE

FILIERE TECHNIQUE

2 transformations de poste : Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe → Adjoint technique territorial de 1^{ère} classe

1 création de poste : Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe (crèche Guisane)

FILIERE MEDICO-SOCIALE

1 transformation de poste : Infirmier territorial de classe normale → Puéricultrice territoriale de classe supérieure

1 transformation de poste : Moniteur Educateur territorial → Assistant socio-éducatif territorial

1 transformation de poste : Educateur territorial principal de J.E → Educateur territorial chef de J.E

1 création de poste : Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe (crèche Guisane)

1 création de poste : Agent social territorial de 2^{ème} classe (crèche Guisane)

■ Approuve le tableau ainsi modifié des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais tel qu'annexé à la présente.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA



11 DEC. 2009

Date dépôt S.P. :

Date affichage :

15 DEC. 2009